

DÉCISION N° : 2004-MC-3690

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 705036

VISA DE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ PROVISOIRE MODIFIÉ

**Finning International Inc.**

---

*Nom de l'émetteur*

En application de l'article 20 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V1.1 le visa est octroyé à votre prospectus simplifié provisoire modifié du 9 novembre 2004.

L'Agence nationale d'encadrement du secteur financier (aussi connue sous le nom « Autorité des marchés financiers »),

Le 9 novembre 2004

---

Date du visa

(s) *Josée Deslauriers*

---

Josée Deslauriers  
Directrice des marchés des capitaux

/jg